



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Françoise Lanoir, Présidente de séance, introduit la réunion en saluant la mémoire de Patrice Rabillon et en souhaitant le bonjour à tous et plus particulièrement la bienvenue à tous les nouveaux adhérents qui ont rejoint l'association en cette rentrée 2024/2025.

Tous les adhérents à jour de leur cotisation ont été convoqués par courriel à cette AGO le 19 octobre 2024. Elle précise les points à aborder à savoir :

- Bilan moral de la saison 2023 - 2024
- Bilan financier de la saison 2023 - 2024
- Budget prévisionnel pour la saison 2024 – 2025
- Fixation de la cotisation pour l'exercice 2025 – 2026
- Modifications à apporter aux Statuts
- Modifications à apporter au Règlement Intérieur
- Projets pour la saison 2024 - 2025
- Election du CA pour la saison 2024 - 2025

Le but de cette Assemblée Générale Ordinaire annuelle est de faire le point sur l'activité de la saison passée (du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 Août 2024) et de présenter les projets du présent exercice qui a donc commencé le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

80 personnes sont présentes et 39 pouvoirs ont été remis aux membres du Conseil d'Administration dans les délais requis et contrôlés par la Secrétaire de séance, Dominique Amy.

Le quorum étant atteint, Françoise Lanoir déclare l'AGO ouverte à en ce samedi 9 novembre 2024 à 17h49 au Chalet de Denouval à Andrésy.

Résolution n° 1 / Bilan moral de la saison 2023 - 2024

Françoise Lanoir

En préalable, je tiens à remercier tous les membres du Bureau et les animateurs pour leur forte implication dans le bon fonctionnement de l'Association.

Alors pour les membres du Bureau, merci à :

- Dominique AMY qui se décarcasse pour générer et envoyer notre Canard mensuel
- Maryvonne BUFFARD pour s'occuper des adhésions et du budget
- Stéphane DIGRACI pour son engagement en tant qu'animateur de Marches Nordiques de Randonnées et de Rando Santé ainsi que pour sa très précieuse aide à la confection du programme mensuel, sans oublier l'organisation des séjours
- Annick MARDUEL pour son savoir-faire en matière de relation avec les administrations, sa précieuse aide juridique et des animations de randonnées tant en semaine que les week-ends.

et merci à tous nos animateurs qui ont permis aux Pousse-Cailloux de participer à de nombreuses sorties sur la saison 23/24.

- Clotilde Barbet qui a récemment rejoint l'équipe d'animateurs et qui nous propose des randonnées de proximité (2 sorties saison 23/24)
- Régine Béhue qui a également rejoint l'équipe d'animateurs et qui s'est lancée en août pour sa première randonnée avec les Pousse-Cailloux (1 sortie saison 23/24)
- Dominique et Pierre BERARD, qui répondent toujours présents (5 sorties en randonnée saison 23/24)



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

- Catherine BLEVIN pour sa disponibilité, sa gentillesse et sa bienveillance (12 sorties en marche nordique saison 23/24)
- Aurélie BOURLIATAUD, qui a encore cette année concocté des randonnées à la journée insolites et inédites (9 sorties saison 23/24) et un week-end prolongé au Pays de Bray
- Marie-Françoise CHALAVOUX qui a mené des randonnées du dimanche matin (12 sorties saison 23/24) et qui a organisé encore une fois avec brio son fameux rallye parisien
- Stéphane DIGRACI qui a initié la Rando Santé au sein des Pousse-Cailloux. Cette nouvelle activité connaît un joli succès (40 sorties saison 23/24) qui a également mené des randonnées (19 sorties en randonnées saison 23/24), qui anime des sorties en nordique le samedi matin à la vitesse « grand V » (43 sorties en nordique saison 23/24) et qui a repris l'organisation du séjour dans les Pouilles en septembre soit un total de 103 sorties
- Lysiane ERARD pour l'animation de randonnées (4 sorties saison 23/24) et son implication pour l'animation des Marches Nordiques Modérées le vendredi matin (31 sorties saison 23/24)
- Jacques GAUDRY, l'amoureux de la nature et des arbres (4 sorties saison 23/24) et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement
- Didier JOLLIVET pour ses précieux conseils et sa disponibilité et son implication dans les Marches Nordiques Modérées le vendredi matin et des Marches Nordiques Dynamiques le samedi matin (28 sorties saison 23/24)
- Francine KNAFF qui nous fait découvrir, toujours avec le sourire, des lieux inédits (2 sorties saison 23/24)
- Jacques LABROUSSE qui nous emmène sur les chemins de nos belles campagnes (3 sorties saison 23/24) et à qui nous souhaitons qu'il puisse vite revenir nous guider sur de jolies balades
- Xavier LOUVENCOURT qui a assumé des sorties en Marche Nordique (13 sorties saison 23/24) et qui a organisé un séjour raquettes sur la saison 23/24 et à qui nous souhaitons de vite se rétablir
- Annick MARDUEL qui nous propose des randonnées dominicales ainsi que des randonnées en semaine avec de belles découvertes de proximité (20 sorties saison 23/24) et qui nous a organisé un joli week-end lyonnais
- Michel NEYT pour sa disponibilité, ses encouragements et ses recommandations toujours judicieuses (32 sorties saison 23/24)
- Sandrine ORSINI qui nous fait découvrir les moindres recoins de Cergy et les bords de l'Oise (10 sorties saison 23/24)
- Anne QUEMY qui nous a fait, entre autres découvrir du Street Art à Paris et nous fait découvrir la magie de Paris illuminé avec une marche des illuminations parisiennes toujours très appréciée (3 sorties saison 23/24)

Dominique Amy

Et à Framboise Lanoir, pour sa bonne humeur permanente, et qui, en sus de ses charges de Présidente, se consacre également à l'animation des Marches Nordiques du jeudi, qui nous fait marcher vite les lundis ou les mercredis matin ou plus classiquement sur des demi-journées ou la journée, qui nous fait également découvrir la ceinture verte d'Ile de France ( 66 sorties au total sur la saison 23/24) et sans compter la tenue et le calcul des statistiques de nos activités, la tenue et la



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2024

mise à jour du site internet, le fonctionnement du groupe Facebook, des montages photos des séjours et randonnées un peu spécifiques et la mise à jour de la chaîne YouTube.

Framboise Lanoir

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que nous avons 3 nouveaux animateurs qui ont rejoint l'équipe depuis septembre pour notamment vous faire randonner le dimanche : un grand merci et un grand bravo pour leur engagement à Clotilde Barbet, Régine Behue et Jean-Luc Jacquot qui a fait ses premières armes en ce début de saison. Certes l'équipe des animateurs est fournie mais nous serions heureux d'accueillir des nouveaux animateurs dans cette équipe. Il est possible pour un « nouveau » désireux de s'investir dans l'animation de randonnées d'effectuer une marche de reconnaissance avec un « ancien » pour acquérir le b.a. ba du « métier ».

En marche nordique, nous avons 7 animateurs confirmés et reconnus par la FFR. De nouveaux animateurs venant renforcer l'équipe présente seront les bienvenus.

Passons maintenant aux effectifs.

Pour l'exercice 2023/2024, nous étions 159 Pousse-Cailloux enregistrés au 31 août 2024 par la FFR soit une augmentation de 9 % par rapport à la saison précédente.

Si nous revenons sur les vingt dernières années, nous pouvons constater que l'association des Pousse-Cailloux a toujours globalement évolué en termes d'effectif, notamment depuis 2016, avec l'introduction de la Marche Nordique, en 2022 avec les Marches Dynamiques et les randonnées en semaine et en novembre 2023 avec la Rando Santé.



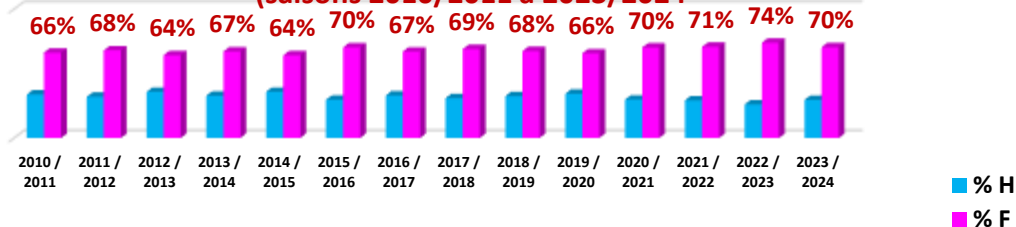
Depuis dix ans, les Pousse-Cailloux sont restés globalement stables en termes de répartition femmes/hommes (respectivement 70 et 30 %). Enfin, pour ce qui concerne la répartition de l'âge des adhérents, on constate que la tranche d'âge entre 40 et 49 ans est un peu en diminution au profit de la tranche 70-79 ans. Par contre, les tranches 50-59 ans et 60-69 ans sont stables.



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

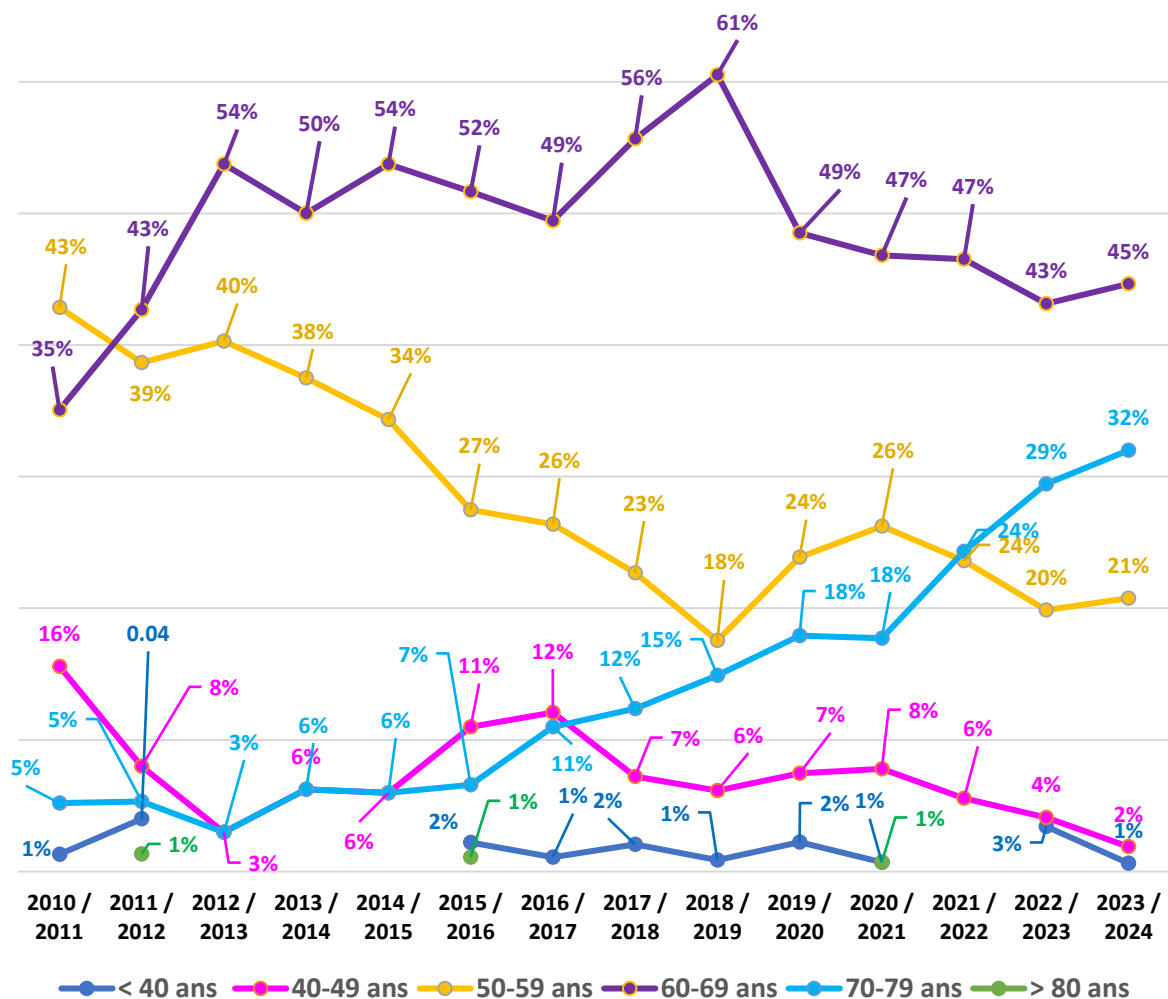
## Répartition H/F

(saisons 2010/2011 à 2023/2024)



## Répartition âges des adhérents

(saisons 2010/2011 à 2023/2024)

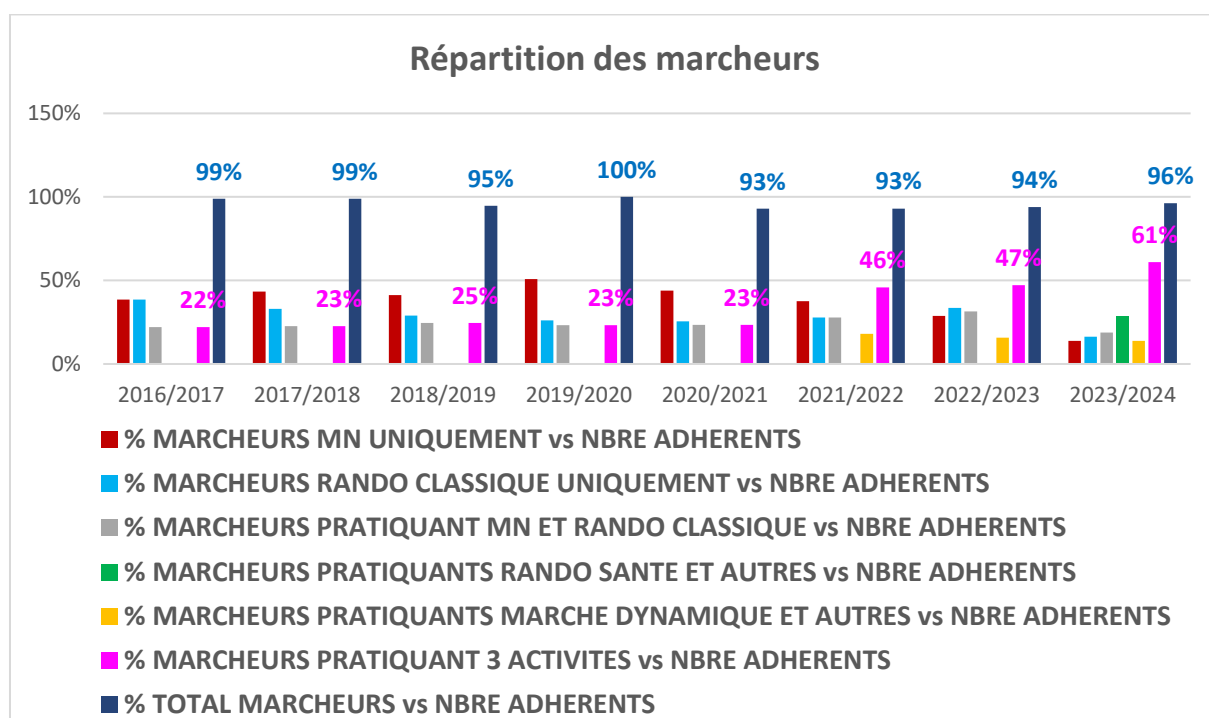
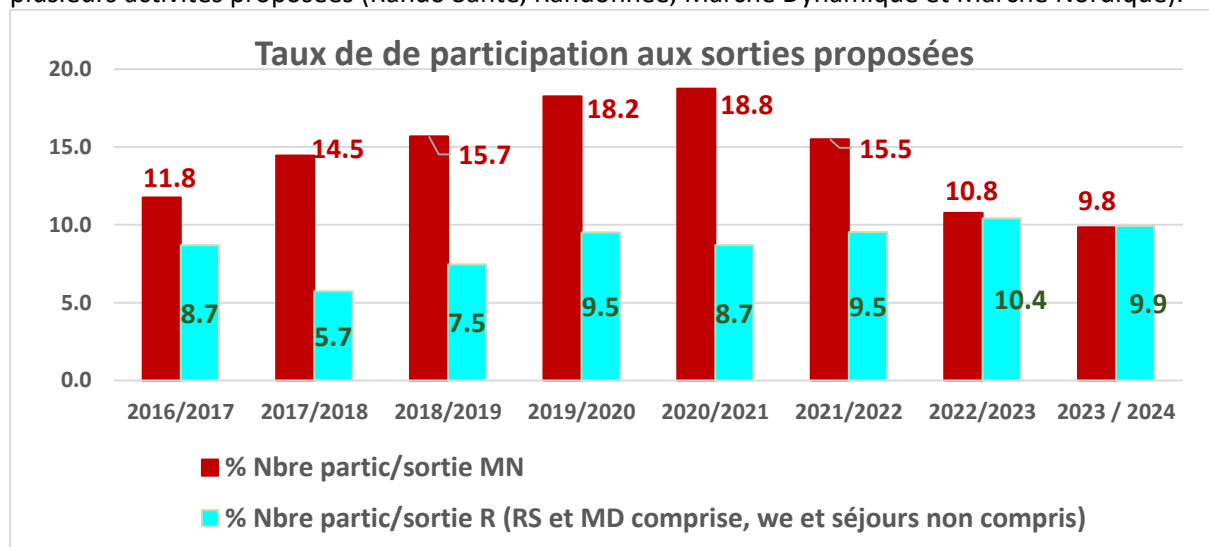


Pour ce qui concerne la participation aux activités proposées, on constate tout d'abord que 4 % des adhérents ne participent pas aux activités proposées (versus 6 % la saison précédente)



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2024

On constate également que les marcheurs au sein des Pousse-Cailloux participent de plus en plus à plusieurs activités proposées (Rando Santé, Randonnée, Marche Dynamique et Marche Nordique).



Les participations en randonnée (Rando Santé et Marche Dynamique incluses, week-end et séjours non inclus) et uniquement en marche nordique ont un peu diminué. Ceci est expliqué par la multitude de genres de sorties proposées afin d'être au plus près des besoins de nos adhérents : mise en place de la Rando Santé, poursuite des marches dynamiques et de sorties longues en semaine en plus des randonnées proposées le week-end afin de satisfaire un maximum de nos adhérents.

Ainsi en moyenne, nous avons 11.6 participants en randonnée classique en semaine et 9.8 participants le week-end.



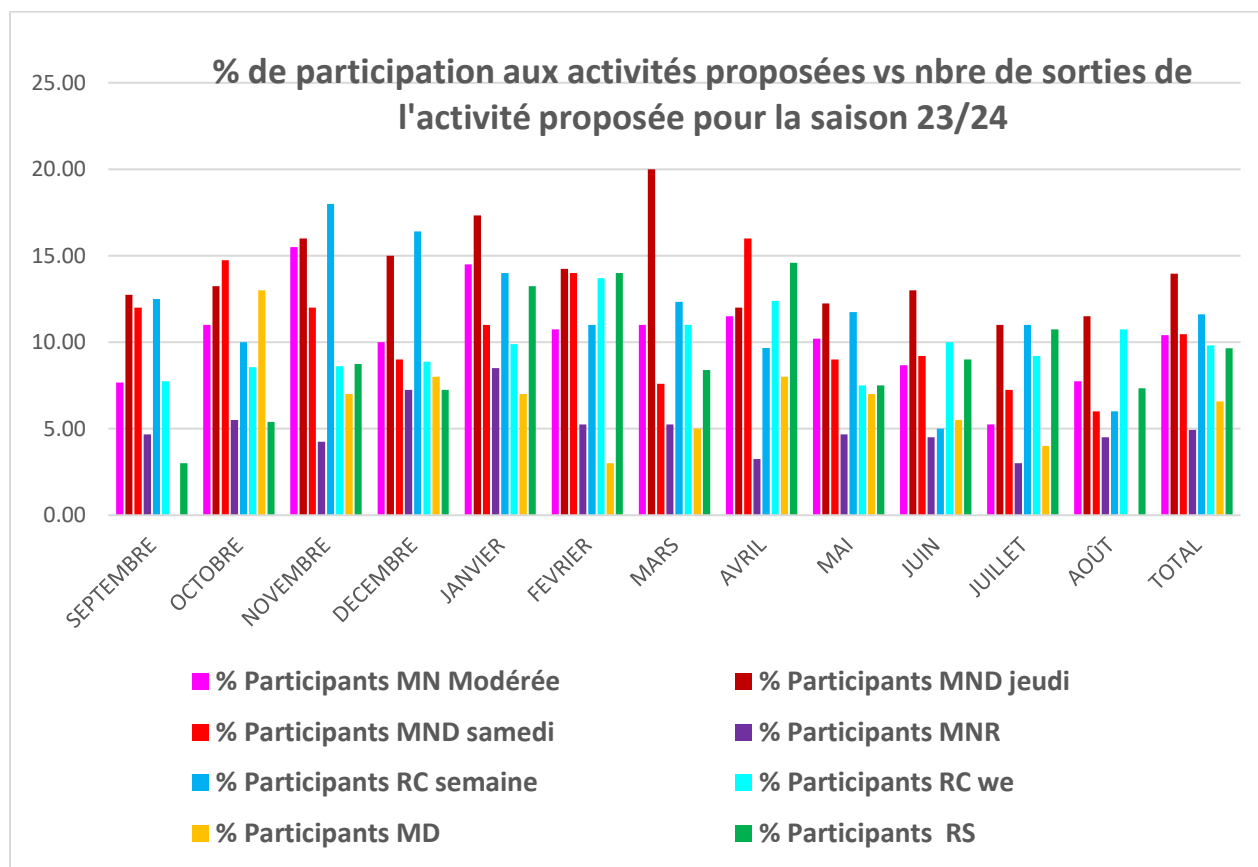
## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2024

Pour les marches dynamiques, la moyenne est de 6.6 participants par sortie  
Enfin en rando santé, la moyenne est de 9.7 participants par sortie

Pour ce qui concerne les marches nordiques, cette légère diminution réside dans le fait de la mise en place de marches nordiques rapides pour les plus sportifs et marches nordiques modérées pour les adhérents qui souhaitent d'avantage prendre leur temps ou qui démarrent cette activité, en sus bien sûr des marches nordiques dynamiques qui ont lieu deux fois par semaine.

Ainsi nous avons en moyenne 10.4 participants pour les marches nordiques modérées (allure moyenne 5.3 km/h), 14 pour les marches nordiques dynamiques du jeudi (allure moyenne 5.9 km/h), 10.5 pour les marches nordiques dynamiques du samedi (allure moyenne 5.7 km/h), et 4.9 pour les marches nordiques rapides (allure moyenne 6.1 km/h).

On constate également qu'il n'y a pas de creux dans l'année au niveau de la participation aux activités proposées. On se maintient même durant l'été. Les Pousse-Cailloux marchent toute l'année !



160 Pousse-Cailloux ont été officiellement enregistrés par la FFR au 20 octobre 2024 (dont 133 renouvellements et 27 nouveaux adhérents) avec environ 75 % de femmes et 25 % d'hommes. Quelques dossiers d'adhésion sont arrivés entre temps, d'autres sont incomplets ou devant arriver, nous devrions dépasser les 170 adhérents.

Enfin, pour savoir « qui est qui » vous pourrez prochainement consulter le trombinoscope que Brigitte Hervé a la gentillesse de mettre à jour.

*Note : Le trombinoscope est en ligne dans la partie réservée aux adhérents du site internet des Pousse-Cailloux.*



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Framboise Lanoir

Examinons maintenant les faits marquants de l'exercice.

Tout d'abord, il faut souligner que pendant les vacances scolaires et durant cet été nous avons maintenu nos activités tant au niveau des randonnées qu'elles soient classiques, dynamiques ou santé qu'à celui des marches nordiques qu'elles soient modérées, dynamiques ou rapides. Encore merci à tous nos animateurs.

Framboise Lanoir

En plus des sorties hebdomadaires classiques, tant en randonnées qu'en marche nordique, des manifestations et sorties exceptionnelles ont été organisées et ont été très appréciées :

- 9 septembre 2023 : participation au Forum des Associations de la ville d'Andrézy
  - 22, 23, 29 et 30 septembre 2023 : organisation de 4 marches nordiques d'initiation - Stéphane DIGRACI, Didier JOLLIVET, Xavier LOUVENCOURT et , Michel NEYT (22 personnes initiées et 15 nouveaux adhérents)
  - 10 septembre 2023 : participation à la 6ème Balade gourmande en Vexin organisée par le Lyons Club Marines. (4 PC)
  - 8 septembre 2023 : Tour de Paris par le GR 75 entre La Villette et la Bibliothèque Nationale de France - Framboise LANOIR et Annick MARDUEL (17 PC)
  - Du 10 au 16 septembre 2023 : organisation d'un séjour d'une semaine de randonnées en Toscane. (41 PC)
  - 8 octobre 2023 : Participation à la randonnée (19 km) « d'une forêt à l'autre » organisée par Saint-Germain Boucle de Seine Tourisme Stéphane DIGRACI animateur (9 PC)
  - 8 octobre 2023 : participation des Pousse-Cailloux à la marche pour Octobre Rose (17 participants et 10 baliseurs et/ou signaleurs)
  - 13 octobre 2023 : Réunion des animateurs et des membres du Bureau
  - 13 octobre 2023 : tenue d'un stand au Forum des Séniors (6 PC)
  - 16 octobre 2023 : pot d'accueil au stade Diagana (70 PC)
  - 25 octobre 2023 : En partenariat avec l'Espace de Vie Sociale des Charvaux, les Pousse-Cailloux ont organisé une sortie ramassage des châtaignes dans les bois de l'Hautil. (3 PC et 11 participants)
  - 13 novembre 2023 : parcours urbain entre Saint-Cloud et Les Invalides – Framboise LANOIR (16 PC)
  - 18 novembre 2023 : AG des PC (70 PC)
  - 19 novembre 2023 : participation à la marche du Vexin à Chars (10 PC)
  - 20 novembre 2023 : Tour de Paris par le GR 75 entre la Bibliothèque Nationale de France et la Porte Dauphine - Framboise LANOIR et Annick MARDUEL (20 PC)
  - 26 novembre 2023 : participation à l'organisation des 25 Bornes d'Andrézy (6 PC)
  - 6 décembre 2023 : Tour de Paris par le GR75 entre la Porte Dauphine et La Villette. La boucle est bouclée ! Framboise LANOIR et Annick MARDUEL (15 PC)
  - Du 4 au 10 décembre 2023 : les Pousse-Cailloux ont marché au profit de l'AFM
- Téléthon
- le lundi 4 : Marche Dynamique de 20 km sur le GRP entre Andrézy et Triel (Framboise LANOIR)
  - le mardi 5 : Sortie Pédestre Douce à Jouy le Moutier (Stéphane DIGRACI)
  - le mercredi 6 : 3ème partie du Tour de Paris par le GR75 (Framboise LANOIR et Annick MARDUEL)
  - le jeudi 7 : Marche Nordique en forêt de l'Hautil (Framboise LANOIR)





**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

- le vendredi 8 : Marche Nordique Modérée aux Etangs du Corra (Lysiane ERARD)
- le samedi 9 décembre : Marche Nordique sur les berges de la Seine à Andrézy (Framboise LANOIR)
- le samedi 9 décembre : randonnée pédestre nocturne à Andrézy (Framboise LANOIR)
- le dimanche 10 décembre : randonnée pédestre sur les bords de l'Oise à Pontoise (Sandrine ORSINI)
- le dimanche 10 décembre : randonnée pédestre à Livilliers (Dominique et Pierre BERARD)
- 20 et 22 décembre 2023 : Randonnée des Illuminations à Paris – Anne QUEMY (43 PC)
- 12 janvier 2024 : organisation d'une soirée pour fêter les rois (70 PC)
- Nuit du 27 au 28 janvier 2024 : Participation au Paris-Versailles-Mantes (14 PC)
- 10 février 2024 : Sortie "Les lueurs de Mantes"- Framboise LANOIR (40 PC)
- 25 février au 3 mars 2024 : Semaine de raquettes à Lou Riouclar (29 PC)
- 4 mars 2024 : 1ère étape de la Ceinture Verte d'Ile de France (Vaucresson - Petit Jouy les Loges) – Framboise LANOIR (18 PC)
- 10 mars 2024 : Participation à l'Auversienne (14 PC)
- 3 au 9 mars 2024 : Séjour raquettes à Septmoncel – Xavier LOUVENCOURT (3 PC)
- 16 au 20 mars 2024 : Séjour en région Lyonnaise – Annick MARDUEL (19 PC)
- 24 mars 2024 : participation à la Beaumontoise (22 PC)
- 26 mars 2024 : fête du printemps à Diagana (70 PC)
- 27 mars 2024 : parcours urbain entre les rues du 19ème arrondissement parisien et la ville de Pantin – Annick MARDUEL (11 PC)
- 4 avril 2024 : deuxième étape de la Ceinture Verte d'Ile de France de Petit Jouy les Loges à Palaiseau-Villebon – Framboise LANOIR (9 PC)
- 5 mai 2024 : participation à la Marguerite Champenoise (5 PC)
- 6 mai 2024 : troisième étape de la Ceinture Verte d'Ile de France de Palaiseau-Villebon à Epinay sur Orge – Framboise LANOIR (11 PC)
- 12 au 25 mai 2024 : parcours de Stevenson en itinérance – Stéphane DIGRACI (5 PC)
- 17 au 20 mai 2024 : Séjour au pays de Bray – Aurélie BOURLIATAUD (7 PC)
- 21 et 22 mai 2024 : organisation d'une randonnée sur 2 jours (Vernon-Herqueville) par le GR2) - Framboise LANOIR et Annick MARDUEL (11 PC)
- 27 mai 2024 : quatrième étape de la Ceinture Verte d'Ile de France d'Epinay sur Orge à Ris-Orangis – framboise LANOIR (8 PC)
- 1er au 8 juin 2024 : Semaine de rando dans les Pyrénées (43 PC)
- 16 juin 2024 : Rallye pédestre parisien – Marie-Françoise CHALAVOUX (31 PC)
- 17 juin 2024 : cinquième étape de la Ceinture Verte d'Ile de France de Ris-Orangis à Boussy Saint Antoine – Framboise LANOIR (8 PC)
- 30 juin 2024 : Organisation d'une rencontre festive avec un pique-nique à Gaillon-sur-Montcient – Framboise LANOIR (50 PC)
- 9 et 25 juillet 2024 : sorties en famille en partenariat avec l'EVS des Charvaux à Andrézy (14 participants)

Bravo et merci encore à tous les organisateurs, coordinateurs et animateurs de ces sorties.

Passons maintenant au bilan sportif de l'Association.

Framboise Lanoir

Sur la saison, ont été proposés :

- 111 randonnées classiques, 14 marches dynamiques, 44 rando santé, 2 week-ends prolongés, 1 chemin de Stevenson, 2 jours sur le GR2, 4 séjours et 195 sorties en marche nordique, soit





**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

en moyenne la proposition de 7 activités par semaine. Merci aux animateurs qui je vous le rappelle sont tous bénévoles.

- 3 384 km en randonnée pédestre en comptant les 298 km en marches dynamiques, les 316 km en rando santé et les 606 km effectués en week-end et lors des séjours. Soit une augmentation de 18 % des km proposés vs la saison précédente. En cumulé, nous avons eu 1 856 participations dont 92 en marches dynamiques, 425 en rando Santé et 147 en week-end et lors des séjours, soit une augmentation de 47 % due aux marches dynamiques, les rando santé et les propositions de sorties un peu différentes comme le chemin de Stevenson, la Ceinture Verte d'Ile de France... En randonnées, les participants en moyenne effectuent 18.6 km (vs 17 km saison 22/23) et en marche dynamique, ils effectuent 21.3 km en moyenne (vs 23 km saison 22/23) et la moyenne parcourue par sortie en rando santé est de 7.2 km.
- 2 121 km en marche nordique avec en cumulé 1 920 participations soit une augmentation de 18 % du nombre de km proposés et de 11 % du nombre de marcheurs par rapport à l'exercice précédent (1 793 km et 1 723 participations cumulées). Les participants en moyenne effectuent 10.5 km par sortie en marche nordique modérée, 11.3 km en marche nordique dynamique le jeudi, 10.4 km en marche nordique dynamique le samedi et 11.7 km en marche nordique rapide.
- En km cumulés, nous arrivons à 20 809 km en Marche Nordique, 27 108 km en Randonnée, 8 796 km en week-end et séjours, 1 955 km en Marche Dynamique et 3 377 en Rando Santé soit au total 62 045 km, avec une augmentation de 11 % par rapport à la saison précédente. Nous avons parcouru 1 fois ½ le tour de la terre !

Toutes sorties confondues, week-ends et séjours compris, le palmarès est le suivant :

- Stéphane Digraci sur la première marche du podium avec 2 325 km à son compteur
- Florence Louvel prend la 2<sup>ème</sup> place avec 1 529 km
- Framboise Lanoir monte sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium avec 1 522 km
- Dominique Bérard arrive en 4<sup>ème</sup> position avec 1 320 km
- Brigitte Hervé apparaît en cinquième position avec 1 169 km
- Elle est suivie par Chantal Taupin (1 153 km), Annick Marduel (1 150 km), Dominique David (1 123 km), Pierre Bérard (1 086 km) et Bertrand Lesage (1 010 km)
- IL manque 3 km à Annie Moizan pour arriver à 1 000 km !
- Christine Poher, Christiane Leblanc, Alain Daniel, Lysiane Erard et Hervé Leroux passent juste la barre des 900 km !
- Odette Morado, Régine Béhue et Michel Neyt se retrouvent entre 832 et 800 km
- Christian Douspis, Caroline Diez et Dominique Amy oscillent entre 789 et 760 km
- Jacques Gaudry, Jean-Luc Jacquot, Catherine Guesdon, Francine Knaff et Xavier Louvencourt ont marché entre 673 et 620 km
- Valérie Vitard, Sandrine Orsini, Myriam Bellabas et Catherine Blévin se situent dans la tranche de 500 km à 600 km
- 15 personnes ont parcouru entre 400 et 500 km
- 7 personnes ont marché entre 300 et 400 km
- 26 personnes ont fait entre 200 et 300 km
- 71 personnes ont cheminé sur moins de 200 km



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Si on ne prend pas en compte les week-ends et les séjours, on arrive au podium suivant :

- Stéphane Digraci sur la première marche du podium avec 1 579 km à son compteur
- Framboise Lanoir monte sur la 2ème marche du podium avec 1 460 km
- Dominique David prend la 3<sup>ème</sup> place avec 1 084 km
- Chantal Taupin arrive en 4<sup>ème</sup> position avec 1 040 km
- Annick Marduel se positionne en 5<sup>ème</sup> place avec 1 033 km

Voyons maintenant l'ordre d'arrivée du quinté en Randonnée Classique uniquement : 1. Stéphane Digraci (712 km), 2. Florence Louvel (710 km), 3. Framboise Lanoir (647 km), 4. Annick Marduel (596 km) et 5. Christiane Leblanc (557 km)

Si on se focalise sur les marches dynamiques seules, on a le palmarès suivant 1. Framboise Lanoir (298 km), 2. Alain Daniel (193 km), 3. Chantal Taupin (190 km), 4. Brigitte Hervé (185 km) et 5. Annick Marduel (144 km)

Pour ce qui concerne la Rando Santé, nous avons en 1. Stéphane Digraci (326 km), 2. Jacques Gaudry (252 km), 3. Sylvaine Chiepperin (241 km), 4. Annie Turchi (221 km), et 5. Jacques Labrousse (158 km)

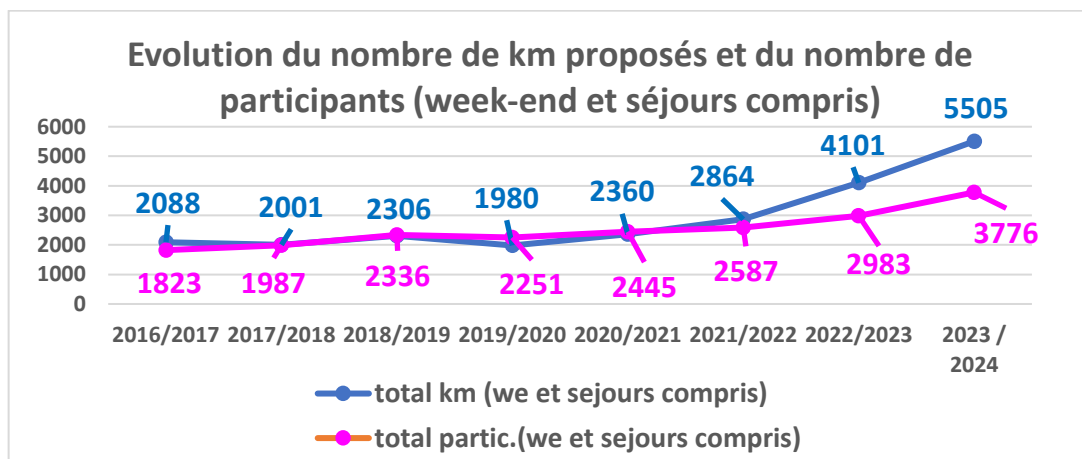
Passons à la Marche Nordique. Le palmarès est le suivant 1. Michel Neyt (690 km), 2. Stéphane Digraci (640), 3. Jean-Luc Jacquot (607 km), 4. Christian Douspis (583 km), 5. Framboise Lanoir (515 km) et 6. Dominique David (514 km)

On constate également que les distances cumulées parcourues par nos adhérents augmentent puisque l'an dernier, personne n'avait dépassé les 1 500 km et il y en a 3 qui l'ont fait et que 7 PC ont franchi les 1 000 km.

Peut importe le nombre de kilomètres parcourus dans la saison, l'essentiel étant de participer.

Bravo à toutes et tous

Si nous regardons l'évolution sur les 8 dernières années nous constatons une nette augmentation tant des km proposés que du nombre de participants aux sorties. Pour cette saison l'augmentation est encore importante pour le nombre de km proposés (+ 34 %) de et en nette progression pour le nombre de participants (+ 27 %).





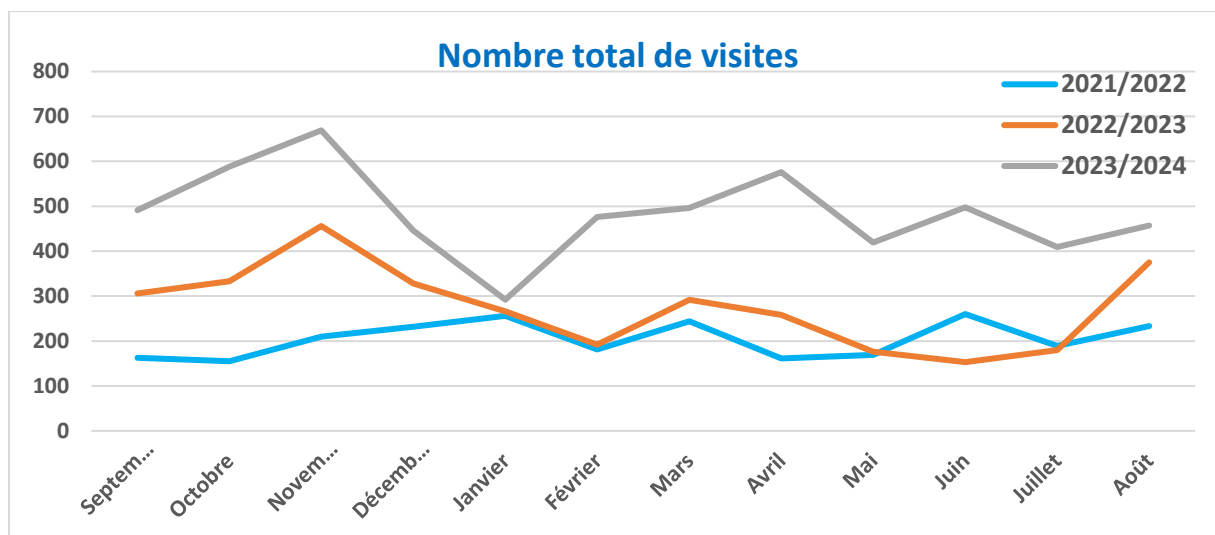
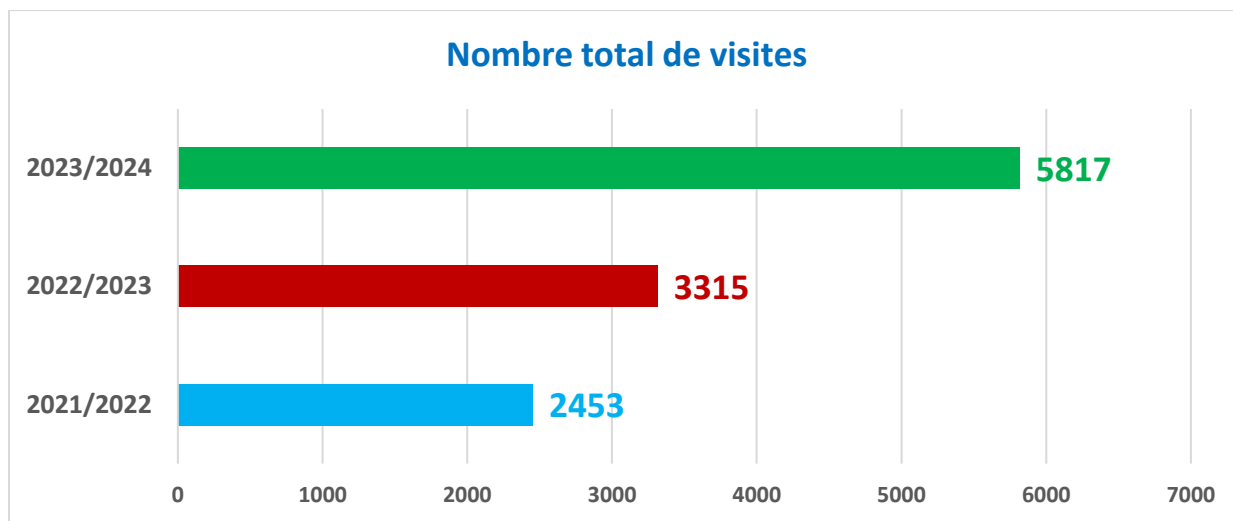
**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Quelques chiffres à propos de nos moyens de communications pour la saison 2023-2024 :

- L'envoi par courriel à nos adhérents de 11 éditions du « Canard en Lacets », le journal mensuel interne des Pousse-Cailloux
- Le groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/313345166392908> qui je vous rappelle est uniquement ouvert aux adhérents des Pousse-Cailloux et visible que par les adhérents se maintient bien puisque nous avons environ 100 membres et que chaque post (et nous en avons posté près de 350 sur la saison 2023 – 2024) est vu par une cinquantaine de personnes en moyenne. Le jour d'affluence est le jeudi entre 8h et 9h !
- Notre chaîne YouTube mise en place en août 2022 [https://www.youtube.com/channel/UCGQ4Xv2fvfJT964OZmsFj\\_w](https://www.youtube.com/channel/UCGQ4Xv2fvfJT964OZmsFj_w) qui comporte 30 films et cumule 2 239 vues au 12 octobre 2024, sachant que les vidéos qui ont été les plus regardées sont les séjours dans le Golf du Morbihan (157 vues) , en Catalogne (129 vues) et dans la Drôme (119 vues), ainsi que le film de présentation des PC (136 vues) et la rétrospective en images de la saison 22/23 ( 117 vues)
- Notre site internet <https://www.randonnee78.fr/andresy/> ouvert à tous (sauf la partie strictement réservée aux adhérents), sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations relatives aux programmes de sorties, aux événements à venir, aux résumés des sorties... On constate :
  - une nette augmentation du nombre de visites. En Effet on passe de 3315 visites au total sur la saison 22/23 à 5117 visites au total sur la saison 23/24 soit une augmentation de 75 %
  - que nous avons eu un pic de visites en novembre suite à la mise en ligne de la rétrospective photographique de la saison 22/23. Nous avons eu une descente en janvier (effet fête ?) puis un nouveau pic en avril non expliqué, une redescente en mai (phénomène du mois « gruyère ?) qui remonte en juin puis qui redescend en juillet (congrés ?) et une remontée en août qui peut être expliquée par les personnes qui cherchent un club de marche pour la rentrée. D'où l'utilité de notre site internet.
  - qu'en dehors de la page d'accueil (qui n'est qu'à 22 %), ce sont les rubriques « Nos dernières sorties » (32 %), « programmes des sorties » (24 %) et « événements » (12 %) qui offrent le plus de points d'entrées.
  - que si on compare la répartition des modes d'entrées sur le site avec les années précédentes, on peut considérer que nous fidélisons nos visiteurs puisqu'en comparaison de la saison 23/24 aux 3 années précédentes (en pourcentages d'entrées), la page d'accueil diminue au profit des entrées directes sur les rubriques (notamment la rubrique programme et dernières sorties).



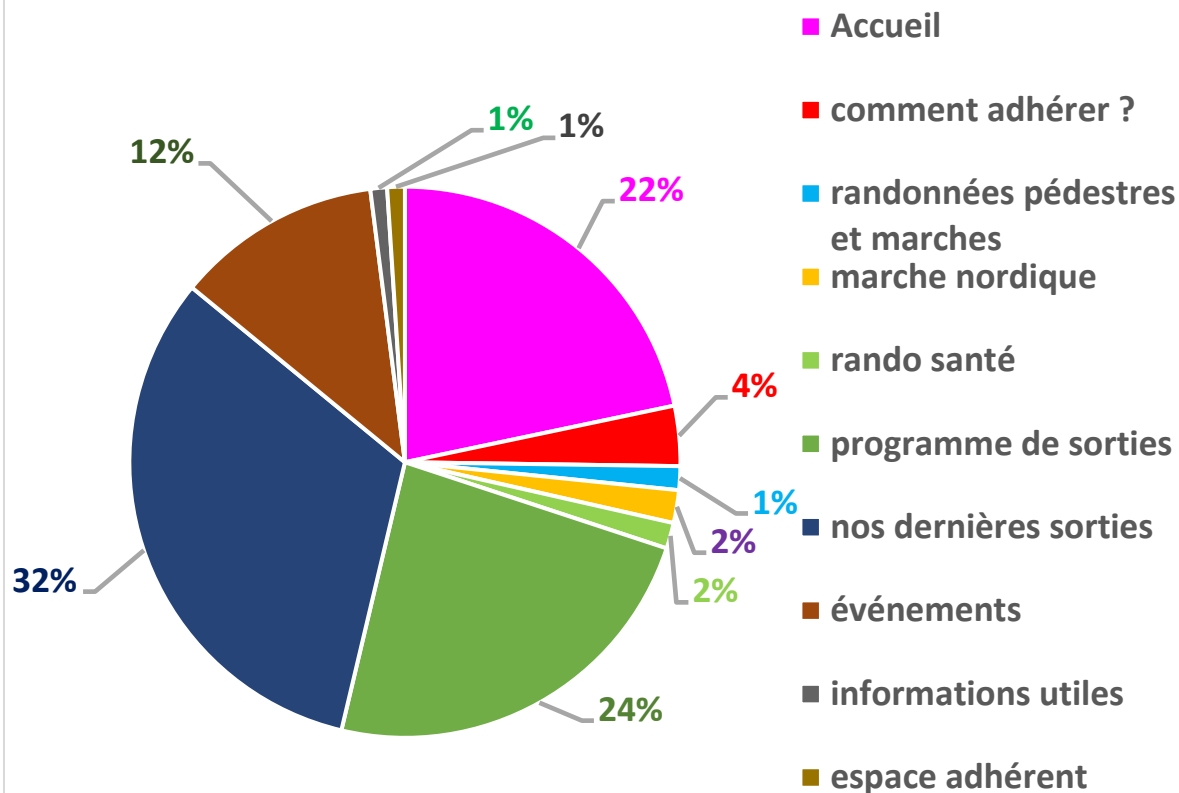
**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**



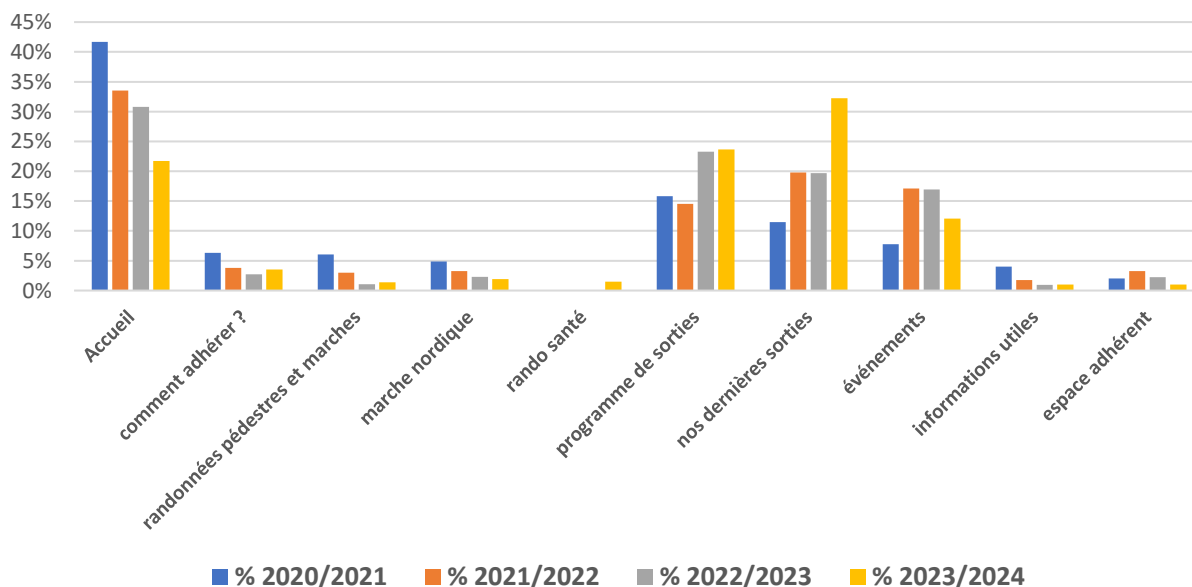


**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

**% Répartition des modes d'entrée en 2023/2024**



**Répartition des modes d'entrées sur le site**





**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Framboise Lanoir

**VOTE DE LA RESOLUTION N°1 : BILAN MORAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT POUR  
L'EXERCICE 2023 - 2024 :**

**CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR 119**  
**La résolution n° 1 est adoptée à l'unanimité.**

On passe maintenant à l'examen du Bilan Financier au 31 Août 2024 (Résolution n° 2) avec  
Maryvonne Buffard et Annick Marduel :

**Bilan financier saison 2023-2024**

**RECETTES :**

|                          |                 |
|--------------------------|-----------------|
| Cotisations Adhérents    | 7463.85         |
| Subventions              | 1350.00         |
| Marches collectives      | 149.00          |
| Remboursement formations | 700.00          |
| Auxerre                  | 1906.00         |
| Recettes exceptionnelles | 45.00           |
| <b>TOTAL</b>             | <b>11613,85</b> |

**DEPENSES :**

|                                            |                 |
|--------------------------------------------|-----------------|
| Achat de Matériel sportif et administratif | 381,06          |
| Bons animateurs                            | 438,00          |
| Frais administratifs                       | 118,49          |
| Licences                                   | 4631.35         |
| Evènements                                 | 2595,33         |
| Frais de déplacement                       | 63.48           |
| Inscriptions Marches                       | 443.00          |
| Fleurs obsèques                            | 200.00          |
| Inscriptions formations                    | 206.00          |
| Auxerre                                    | 1819.00         |
| Corrèze                                    | 500.00          |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>11395,71</b> |

**SITUATION DE TRESORERIE**

|                                                   |                              |
|---------------------------------------------------|------------------------------|
| Solde en banque au 31/08/2023                     | 2882.53                      |
| Recettes                                          | 11613.85                     |
|                                                   | 14496.38                     |
| Dépenses                                          | 11395.71                     |
| Solde en banque au 31/08/2024                     | 3100.67 + 3354.69 sur livret |
| <b>Soit une balance excédentaire de 6455.36 €</b> |                              |



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Framboise Lanoir

**Vote de la résolution n° 2 : Bilan financier au 31 Août 2024 :**

**CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1 POUR : 118**

**La résolution n° 2 est adoptée à la majorité des personnes présentes ou représentées.**

Abordons maintenant toujours avec Maryvonne Buffard assistée d'Annick Marduel la résolution n°3 :  
budget prévisionnel pour l'exercice 2024 - 2025

**Budget prévisionnel saison 2024 - 2025**

**RECETTES :**

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Cotisations                           | 7464,00        |
| Subventions                           | 1400,00        |
| <b>Reprise sur fonds de roulement</b> | <b>800.00</b>  |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>9664.00</b> |

**DEPENSES :**

|                       |                |
|-----------------------|----------------|
| Frais administratifs  | 164,00         |
| Licences              | 4800,00        |
| Participation marches | 500,00         |
| Evénements            | 2000,00        |
| Achat Matériel        | 200,00         |
| Divers                | 200,00         |
| Equipement animateurs | 1000,00        |
| Formations            | 800.00         |
| <b>TOTAL</b>          | <b>9664.00</b> |

**Situation de trésorerie :**

|                                         |               |
|-----------------------------------------|---------------|
| Solde bancaire au 31/08/2024 :          | 6455,36       |
| Dépenses prévisionnelles :              | 9664.00       |
| Recettes prévisionnelles :              | 8864.00       |
| <b>Reprise sur fonds de roulement :</b> | <b>800,00</b> |

**Soit un solde bancaire au 31/08/2025 :5655,36**

Framboise Lanoir

**Vote de la résolution n° 3 : Budget prévisionnel pour l'exercice 2024 - 2025**

**CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 POUR : 118**

**La résolution n° 3 est adoptée à la majorité des personnes présentes ou représentée.**

Annick Marduel

Abordons maintenant le montant de la cotisation annuelle à notre Association.

Résolution n° 4 : fixation de la cotisation pour l'exercice 2024/ 2025

Nous ne savons pas à ce jour quelle sera l'évolution du montant de la licence à la FFR pour l'exercice 2025-2026 (30.85 euros pour la saison 2024-2025), mais compte-tenu de l'état actuel de notre trésorerie, nous vous proposons de conserver le même montant de cotisation à savoir 46 euros, le montant restant aux Pousse-Cailloux demeure à 15.15 euros.





**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Framboise Lanoir

**Vote de la résolution n° 4 Fixation de la cotisation pour l'exercice 2025 - 2026 :**

**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 119**

**La résolution n° 4 est adoptée à l'unanimité.**

Framboise Lanoir

Passons maintenant à la résolution n° 5 « Modification à apporter aux Statuts »

**Article 3 :** Compte-tenu des circonstances, nous avons dû transférer le siège social des PC au 3 rue des Riais à Andrézy. Nous proposons pour simplifier les démarches administratives de remplacer la phrase « Ce siège social pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration et après ratification par l'Assemblée Générale » par « Le siège Social est situé au domicile du Président (de la Présidente) à savoir au 3 rue des Riais à Andrézy. Ce siège social pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration, décision portée à la connaissance de l'Assemblée Générale suivante. »

**Article 4 (composition) et article 6 (membres) :** afin d'éclaircir les termes utilisés nous proposons de remplacer au niveau de la composition « membres d'honneur, et membres actifs ou adhérents » par « membres (adhérents) et membres d'honneur » ce qui implique qu'au niveau de l'article 6 le paragraphe « Sont membres d'honneur les personnes proposées par l'Assemblée Générale ayant par exemple rendu des services significatifs à l'Association ; elles peuvent être exemptes de cotisation.

Sont membres actifs ceux qui sont à jour de leur cotisation dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale. Si l'adhérent est déjà affilié à la FFRP par une autre Association, il ne lui sera demandé que la part restant au Club. » soit remplacé par « Sont membres d'honneur les personnes proposées par l'Assemblée Générale ayant par exemple rendu des services significatifs à l'Association. Les anciens présidents qui ne sont plus actifs et adhérents à l'Association acquièrent la qualité de membre d'honneur. Tous les membres d'honneur peuvent être exemptes de cotisation.

Sont membres (adhérents) ceux qui sont à jour de leur cotisation dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale. Si l'adhérent est déjà affilié à la FFR par une autre Association, il ne lui sera demandé que la part restant à l'Association. »

**Article 11 (AGO)** Nous proposons à des fins de clarté d'ajouter une précision. Ainsi le texte initial « L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres de l'Association à quelque titre qu'ils y soient affiliés. L'Assemblée Générale se réunit chaque année au cours du dernier trimestre de l'année civile, environ quelques semaines après la fin de l'exercice précédent (31 août de l'année en cours) et obligatoirement avant la fin de l'année civile. » pourrait être remplacé par « L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres adhérents à jour de leur cotisation à l'Association au moment de l'envoi de la convocation. L'Assemblée Générale se réunit chaque année au cours du dernier trimestre de l'année civile, quelques semaines après la fin de l'exercice précédent (31 août de l'année en cours) et obligatoirement avant la fin de l'année civile. »

**Vote de la résolution n° 5 Modification à apporter aux Statuts :**

**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 119**

**La résolution n° 5 est adoptée à l'unanimité.**

Framboise Lanoir



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Passons maintenant à la résolution n° 6 « Modification à apporter au Règlement Intérieur »

Avec l'intégration de la rando santé au sein des activités proposées par les PC (cf. délibération du CA du 23 décembre 2023 – cf. annexe 1), nous sommes donc amenés à modifier le **point 1. Description des activités** :

L'association a pour but de faire pratiquer à ses adhérents la marche nordique, la randonnée pédestre et la rando santé en groupes alliant sportivité, détente et convivialité, sur les sentiers et les chemins et tout particulièrement ceux balisés sous l'égide de la Fédération Française de Randonnée.

Les randonnées se concrétisent généralement de la façon suivante :

- **Randos Santé** : Parcours de 6 à 9 km/h maximum, avec de faibles pentes, sur une base de vitesse de 2 à 3.5 km/h avec une durée moyenne de la randonnée de 2h30 et une durée totale de la sortie au maximum de 4h
- **Randos douces** : Parcours de 8 à 10 km sur une base de vitesse de 3.5 à 4 km /h,
- **Randos Classiques** : Parcours de 10 à 25 km sur une base de vitesse minimum de 4 km /h
- **Marches dynamiques** : marches d'environ 20 km réalisées sur une base de vitesse minimum de 5 à 6 km /h.
- **Randos "Week-end"** : Déplacements en province, avec parcours de "Randos classiques", effectués sur 2 ou 3 jours. Les inscriptions se font en priorité pour les adhérents participant régulièrement aux activités de l'Association.
- **Semaines rando** : Déplacements avec des parcours de randonnées sur 5 à 6 jours. Organisées bénévolement par un adhérent ou plus. Ces semaines peuvent être animées par des adhérents bénévoles ou par des animateurs professionnels. Les priorités d'inscription sont les mêmes que pour les randonnées week-end.
- **Semaine raquettes à neige** : dito semaine rando.
- **Marche Nordique** : Séance d'environ 2h30 organisée par un adhérent bénévole formé par la FFR ou en cours de formation. Prêt de bâtons aux participants pour des séances d'initiation.
- Se référer au programme pour les dates et horaires de toutes les sorties proposées.

Au vu de l'augmentation des coûts des carburants, nous proposons de modifier le **point 5 : indemnité de covoiturage** avec une somme quelle que soit l'activité et uniquement basée sur les kilomètres parcourus, à savoir :

- **Randonnée pédestre et Marche nordique** :
  - Sorties de moins de 20 km A/R : 1 euro
  - Sorties entre 20 et jusqu'à 40 km A/R : 2 euros
  - Sorties entre 40 et jusqu'à 80 km A/R : 3 euros
  - Au-delà de 80 km A/R : frais réels à partager

Afin de faciliter l'organisation des PC, nous proposons d'ajouter un paragraphe au niveau du **point 11 . Les dépenses pour la randonnée et la marche nordique** : A titre exceptionnel, le bureau peut décider d'une prise en charge supérieure pour, par exemple, encourager les inscriptions sur les parcours les plus longs de certaines manifestations.

A noter que seront mis en annexe à ce PV toutes les délibérations du CA et/ou du Bureau pour la saison 23/24, à savoir

- Annexe 1 : délibération du CA du 4 décembre 2023 pour la rando santé
- Annexe 2 : délibération du CA du 5 février 2024 pour procuration bancaire pour Annick Marduel
- Annexe 3 : délibération du CA du 26 juin 2024 pour la modification de la composition du Bureau et de l'adresse du siège social des PC



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

- Annexe 4 : délibération du Bureau du 9 septembre 2024 pour la prise en charge du montant total (12 euros) de l'inscription à la randonnée culturelle à Saint-Germain en Laye de 19 km pour les adhérents PC.

**Vote de la résolution n° 6 Modification à apporter au Règlement Intérieur :**

**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 119**

**La résolution n° 5 est adoptée à l'unanimité.**

*Note : Les Statuts et le Règlement intérieur sont disponibles dans la partie réservée aux adhérents du site internet des Pousse-Cailloux.*

Framboise Lanoir

Examinons maintenant la résolution n° 7 « Projets pour l'exercice 2024 - 2025 » :

En plus des sorties habituelles tant en randonnées, rando santé, marches dynamiques qu'en marches nordiques, certains autres projets ont déjà été concrétisés, et à titre d'exemples :

- Le 7 septembre 2024 : participation des Pousse-Cailloux au Forum des Associations de la ville d'Andrézy
- Le 8 septembre 2024 : participation à la 6ème Balade gourmande en Vexin organisée par le Lyons Club Marines (7 PC)
- Le 11 septembre 2024 : sixième étape de la Ceinture Verte d'Ile de France (Boussy Saint Antoine / Boissy-Saint-Léger) Framboise LANOIR (11 PC)
- Du 16 au 23 septembre 2024 : Semaine de rando dans les Pouilles du Nord Stéphane DIGRACI (48 PC)
- Entre le 13 et le 27 septembre 2024 : organisation de 7 séances de marches nordiques d'initiation (Lysiane ERARD, Stéphane DIGRACI, Didier JOLLIVET, Xavier LOUVENCOURT) (17 personnes initiées)
- 1<sup>er</sup> octobre 2024 : Rando Santé dans la baie de Somme Stéphane DIGRACI (16 PC)
- 4 octobre 2024 : réunion des animateurs et des membres du Bureau au stade Diagana en remerciement de leur implication au sein de l'Association
- 6 octobre 2024 : Participation à Octobre Rose. (30 PC marcheurs + 8 PC signaleurs + 7 PC baliseurs).
- 9 octobre 2024 : organisation d'un pot d'accueil au Stade Diagana (85 PC)
- 13 octobre 2024 : Participation à la randonnée culturelle et gourmande organisée par Saint-Germain Boucle de Seine Tourisme Framboise LANOIR (11 PC)
- 16 octobre 2024 : Sortie Street Art à Paris Anne Quémy (10 PC)
- 31 octobre 2024 : septième étape de la Ceinture Verte d'Ile de France (Boissy-Saint-Léger / Ermerainville-Pontault-Combault) Framboise LANOIR (14 PC)
- 6 novembre 2024 : huitième étape de la Ceinture Verte d'Ile de France (Ermerainville-Pontault-Combault / Chelles Gournay) Framboise LANOIR (9 PC)
- 9 novembre 2024 : Assemblée Générale des Pousse-Cailloux

Manifestations en prévisions, à titre d'exemple :

- 17 novembre 2024 : participation à la marche du Vexin à Chars
- Du 25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024 : organisation et animation de 4 marches nordiques et de 6 randonnées au profit de l'AFM TELETHON
- Les 18 et 20 décembre 2024 : organisation d'une randonnée des illuminations à Paris



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

- 17 janvier 2025 : galette des Rois des Pousse Cailloux
- Nuit du 25 au 26 janvier 2025 : participation au Paris-Versailles-Mantes
- Du 9 au 15 février 2025 : organisation d'un séjour raquettes dans le Queyras
- Du 22 au 23 mars 2025 : organisation d'un week-end de randonnées sur Rouen et Lyons la Forêt
- Du 5 au 6 avril 2025 : organisation d'un week-end longe côte et/ou randonnée dans la baie de Somme (à confirmer selon marées)
- Du 6 au 18 mai 2025 : Grande traversée des Volcans d'Auvergne
- En mai ou juin : suite du GR2
- 8 juin 2025 : rallye parisien
- 15 juin 2025 : rencontre festive avec un déjeuner
- Du 21 au 28 juin 2025 : Séjour randonnée en Corrèze
- Du 15 au 17 août 2025 : organisation d'un week-end de randonnées sur Arras et environs
- Et pour la saison prochaine :
  - o Du 15 au 22 septembre 2025 : organisation d'une semaine de randonnées en Slovénie
  - o Au printemps 2026 : organisation d'un week-end de randonnées sur Lisieux

sans compter les projets en gestation et notre participation aux marches devenues maintenant des classiques pour les Pousse-Cailloux comme par exemple la Beaumontoise, l'Auversoise, la Marguerite Champenoise, etc.

Soumettez-nous vos projets. Nous étudierons leur faisabilité.

Je vous rappelle que tout projet de déplacement avec nuitées à l'extérieur doit être soumis aux Membres du Bureau avant d'être finalisé et présenté aux Pousse-Cailloux.

Rappel important :

- Il est indispensable que tout Pousse-Cailloux ait toujours sur lui, aussi bien lors de ses randonnées avec les Pousse-Cailloux que lors de ses balades personnelles sa licence FFR en cours. Elle lui sera automatiquement demandée en cas de déclaration d'accident.
- Il est aussi recommandé d'emporter avec soi, sa fiche médicale, de préférence dans son sac à dos (obligatoire pour les pratiquants à la Rando Santé). Un modèle est disponible sur notre site internet
- Je vous rappelle que chaque mois, nous organisons une réunion ouverte à tous. Venez nombreux vous exprimer et faire des propositions. Veuillez-vous référer au « Canard en Lacets » pour les date et lieu exacts.

Avez-vous des questions à poser ?

Aucune question

Nous allons maintenant procéder au vote.

**Vote de la résolution n° 7 : projets pour la saison 2024 - 2025**

**CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 119**

**La résolution n° 5 est adoptée à l'unanimité.**

**Résolution n° 8 : Election du nouveau Conseil d'Administration pour la saison 2024 - 2025**

Conformément à la loi régissant les Associations, le Conseil donne sa démission.

**5 démissions :** Dominique AMY, Maryvonne BUFFARD, Stéphane DIGRACI, Framboise LANOIR et Annick MARDUEL



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Parmi les personnes présentes ce soir, y en a-t-il qui sont volontaires pour se présenter comme membres du prochain Conseil, d'Administration ?

Brigitte HERVE et Bertrand LESAGE se portent volontaire ainsi que 4 anciens membres du C.A : Dominique AMY, Maryvonne BUFFARD, Framboise LANOIR et Annick MARDUEL. Tous se soumettent au vote des adhérents

Nous soumettons au vote les 6 candidatures :

Dominique AMY

**CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1 POUR : 118**

**La candidature de Dominique AMY est approuvée à la majorité des personnes présentes ou représentées.**

Maryvonne BUFFARD

**CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 119**

**La candidature de Maryvonne BUFFARD est approuvée à l'unanimité.**

Brigitte HERVE

**CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 119**

**La candidature de Brigitte HERVE est approuvée à l'unanimité.**

Framboise LANOIR

**CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 119**

**La candidature de Framboise LANOIR est approuvée à l'unanimité.**

Bertrand LESAGE

**CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 119**

**La candidature de Bertrand LESAGE est approuvée à l'unanimité.**

Annick MARDUEL

**CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 119**

**La candidature d'Annick MARDUEL est approuvée à l'unanimité.**

Conformément à l'article 9 des statuts de l'Association, le CA nouvellement élu choisit ses membres pour composer le Bureau.

Sont élus : Dominique AMY (Secrétaire), Maryvonne BUFFARD (Trésorière), Brigitte HERVE (Secrétaire Adjointe), Bertrand Lesage (Vice-Président), Framboise LANOIR (Présidente), Annick MARDUEL (Trésorière Adjointe)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 49

Fait à Andrézy le 9 novembre 2024



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Signature des membres du bureau

Framboise LANOIR  
(Président)

Dominique AMY  
(Secrétaire)

Bertrand LESAGE  
(Vice-Président)

Brigitte HERVE  
(Secrétaire Adjointe)

Maryvonne BUFFARD  
(Trésorière)

Annick MARDUEL  
(Trésorière  
Adjointe)

#####





**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

Annexes

- Annexe 1 : délibération du CA du 4 décembre 2023 pour la rando santé



**Délibération du conseil d'administration  
du 4 décembre 2023**

Ensemble des membres du CA présents  
Heure de la réunion : 20 h  
Lieu : Salle algeco stade Diagana - Andrésy

**Objet : label santé**

Contexte :

L'Association propose, depuis cette saison, un élargissement de ses activités avec la programmation de sorties pédestres douces le mardi après-midi. Tout en étant ouvertes à l'ensemble des adhérents, elles s'adressent plus particulièrement à des personnes désireuses de débiter ou maintenir, pour leur bien-être physique et/ou psychologique, une activité sportive compatible avec leur état de santé. Le meneur bénévole vient de suivre la formation « santé » proposé par la fédération française de randonnée.

La pratique d'une activité santé au sein d'un club (randonnée, marche nordique, longe côte) peut être distinguée par un label Santé de qualité délivré par la Fédération française de la randonnée, identifiable par un logo.

Cette labellisation permettrait de donner une visibilité et une reconnaissance à notre association, soucieuse de la mise en place d'activités permettant une pratique sportive adaptée aux capacités de chacun.

Décision :

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de demander le label santé pour la randonnée auprès de la fédération française et de constituer le dossier correspondant.

Communication :

Cette délibération et les suites données seront portées à la connaissance de l'Assemblée Générale de novembre 2024.

Le Président,

Patrice RABILLON





**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

- Annexe 2 : délibération du CA du 5 février 2024 pour procuration bancaire pour Annick Marduel



**Délibération du conseil d'administration  
du 5 février 2024**

Ensemble des membres du CA présents  
Heure de la réunion : 20 h  
Lieu : Salle algeco stade Diagana - Andrézy

**Objet : procuration bancaire**

Contexte :

Comme les statuts en prévoit la possibilité, Annick Marduel, a été nommée trésorière adjointe au sein du bureau constitué, suite à l'élection du conseil d'administration, lors de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2023.  
Afin d'assurer la continuité des opérations bancaires, il est proposé, ainsi, de lui donner procuration auprès de l'établissement bancaire pour effectuer toutes les opérations sur les comptes bancaires de l'association « Les Pousse-Cailloux » d'Andrézy.

Elle rendra compte régulièrement, au conseil d'administration, des règlements et dépôts qu'elle réalisera, notamment en l'absence de la trésorière.

Cette procuration cessera de produire ses effets, en cas de démission ou révocation de l'intéressée.

Décision :

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'autoriser Annick Marduel, en qualité de trésorière adjointe, à effectuer toutes les opérations bancaires et mandate le président pour établir les procurations correspondantes auprès des établissements financiers concernés.

Communication :

Cette délibération et les suites données seront portées à la connaissance de l'Assemblée Générale de novembre 2024.

Le Président,  
  
P RABILLON

La Vice-Présidente,  
  
F LANOIR





**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**



## **Procuration**

Suite à son élection au sein du conseil d'administration, lors de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2023, en qualité de trésorière adjointe, procuration est donnée à

**Annick Marduel**

**Née le 7 décembre 1960**

Pour effectuer toutes les opérations sur les comptes bancaires de l'association « Les Pousse-Cailloux » d'Andrézy.

Elle rendra compte régulièrement, au conseil d'administration, des règlements et dépôts qu'elle réalisera, notamment en l'absence de la trésorière.

Cette procuration cessera de produire ses effets, en cas de démission ou révocation de l'intéressée

Andrézy, le 15 décembre 2023

Le Président,

P RABILLON



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

- Annexe 3 : délibération du CA du 26 juin 2024 pour la modification de la composition du Bureau et de l'adresse du siège social des PC



**Délibération du conseil d'administration du 26 juin 2024**

Ensemble des membres du CA présents

Heure de la réunion : 19h30

Lieu : 3 rue des Riaïs 78570 ANDRÉSY

Objet : Remplacement du Président

**Contexte :**

Patrice Rabillon, Président de l'Association est décédé brutalement le 5 juin 2024.

L'article 9 des statuts prévoit qu'en cas de vacance, le Conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale.

**Décision :**

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, conformément à l'article 9 des statuts de l'Association des Pousse-Cailloux d'Andrésy, de nommer, à compter de ce jour, Françoise Lanoir, actuelle Vice-Présidente, Présidente de l'Association jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de l'Association.

Au regard de cette décision,

Le poste de Vice-Président est laissé vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale

Le siège de l'Association est transféré au domicile de la Présidente, soit au 3, rue des Riaïs 78570 Andrésy.

En sa qualité de Présidente, Françoise Lanoir est habilitée à effectuer toutes les formalités relatives à l'ouverture de comptes bancaires et leur gestion, sachant que la trésorière, Maryvonne Buffard et la trésorière adjointe, Annick Marduel disposent d'une délégation pour réaliser toutes les opérations bancaires.

**Communication :**

Cette décision sera communiquée à la Préfecture des Yvelines, la fédération française de randonnée et l'établissement bancaire de l'Association, auprès desquels les formalités correspondantes seront réalisées.

Elle sera également portée à la connaissance de l'ensemble des membres de l'Association, des financeurs et des principaux partenaires.

La Présidente,

Françoise LANOIR

La Secrétaire,

Dominique AMY





**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 9 NOVEMBRE 2024**

- Annexe 4 : délibération du Bureau du 9 septembre 2024 pour la prise en charge du montant total (12 euros) de l'inscription à la randonnée culturelle à Saint-Germain en Laye de 19 km pour les adhérents PC



## **Délibération du bureau du 9 septembre 2024**

**Objet :** Prise en charge des frais d'inscription à la randonnée gourmande du 13 octobre 2024, à hauteur de 12 €, à titre exceptionnel.

**Contexte :**

Le règlement intérieur prévoit dans son article 11, la prise en charge par l'association des frais d'inscription, dans la limite de 10 € maximum /Pousse-Cailloux, aux manifestations auxquelles les Pousse-Cailloux participent en groupes.

Pour la 4ème année consécutive, le CDRP78 et l'OT de Saint-Germain-en-Laye organise une randonnée culturelle et gourmande sur le thème : "les 150 ans de l'impressionnisme" avec 3 parcours possibles :

- o Boucle de 19 km (12€/adulte)
- o Circuit de 10 km (8€/adulte)
- o Circuit de 9 km (8€/adulte).

Afin d'encourager, la participation de nos adhérents à la boucle de 19 km, il paraît judicieux de prendre en charge le montant de l'inscription en totalité.

**Décision :**

Le bureau décide de prendre en charge, à titre exceptionnel, la totalité du montant de l'inscription, à la boucle de 19 km de la randonnée gourmande organisée par le CRDP78 et l'OT de St Germain-en-Laye, soit 12 euros, pour les adhérents à jour de leur cotisation.

**Communication :**

Cette délibération sera portée à la connaissance de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2024.

La Présidente,

F LANOIR